



ÉCOLE SUPÉRIEURE DE JUDO JIJITSU

CERTIFICAT D'EXPERTISE D'ENSEIGNEMENT

MODULE 2 - JUDO SANTÉ - PRÉVENTION TERTIAIRE

DÉCERNÉ À : **Christophe GESBERT**

GRADE : 3ème DAN

LE : 20/04/2019

A : Angers (Pays de la Loire)

CERTIFIE :

- CONNAÎTRE LES BÉNÉFICES DE LA PRATIQUE PHYSIQUE OU SPORTIVE RÉGULIÈRE, DANS LE CADRE DE MALADIES CHRONIQUES
- SAVOIR RÉALISER L'ÉVALUATION FONCTIONNELLE DU PRATIQUANT
- ÊTRE CAPABLE DE CONCEVOIR, DE PLANIFIER, DE METTRE EN ŒUVRE UN PROGRAMME ADAPTÉ DE JUDO-TAÏSO
- SAVOIR RÉAGIR FACE À UN INCIDENT AU COURS DE LA PRATIQUE

LE PRÉSIDENT DE LA FFJDA
M. JEAN-LUC ROUGÉ

SIGNATURE DU TITULAIRE

DIPLOME N°: JTSPT-35